

## Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec

Projet parquet du Chœur des religieuses — mars 2018

Rapport de réalisation



## Parquet du Chœur des religieuses du Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec

Le plancher de chêne du Chœur des religieuses du Monastère des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec devait faire l'objet d'un sablage et d'une protection par un verni. Jusqu'alors, le revêtement était celui d'origine (1932) et n'avait jamais été reverni. L'usure et la fréquentation du public nécessitaient une protection de première qualité.

### Rappel historique

En 1931, devant la croissance des effectifs de leur communauté, les Augustines du monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec décident de procéder au remplacement du Chœur construit en 1803 par un édifice plus vaste. La bénédiction de la pierre angulaire a lieu le 13 septembre 1931 et la première messe dans le nouveau Chœur le 14 août 1932. Depuis ce temps, le Chœur est réservé au culte et est utilisé exclusivement par les sœurs.

Depuis l'ouverture du Monastère au public, le Chœur est fréquenté quotidiennement par les visiteurs et par les personnes en séjour qui participent aux offices avec les sœurs. Il sert à l'occasion pour des concerts ou des événements protocolaires.

### Nature de l'intervention

Le plancher est fait de planches de chênes emboutées disposées en motifs de parqueterie. L'intervention consistait en un sablage des planchers du Chœur, du sanctuaire situé à l'arrière et de la tribune de l'orgue, de l'espace en gradins où sont situées les stalles ainsi que de la sacristie. Ce sablage sans poussière était suivi de quatre couches de vernis de qualité pour usage commercial. Les planches qui avaient subi un décollement avec le temps ont été recollées grâce à l'injection d'une colle liquide sans avoir à retirer les planches. Puisqu'elles étaient encore en bon état, aucune ne fut remplacée. Dans la tribune de l'orgue, quelques revêtements en contreplaqués ont été remplacés par du chêne.



**Calendrier de réalisation**

Entre le 4 et le 23 mars 2018

**Entreprise impliquée**

*Sélection Bois-Francs inc*

**Partenaire financier de ce projet**

Programme d'aide à la restauration — Conseil du patrimoine religieux du Québec

**Une réalisation de**

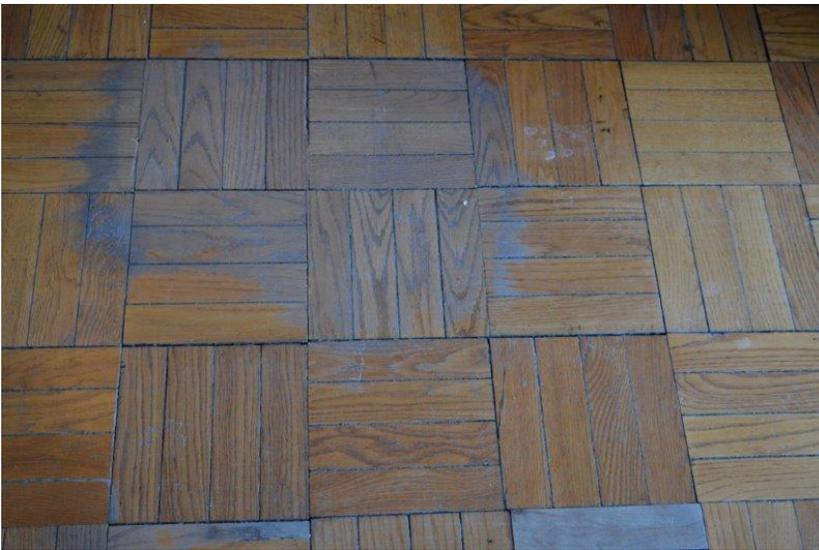
Fiducie du patrimoine culturel des Augustines

17 avril 2018

Denis Robitaille, directeur général

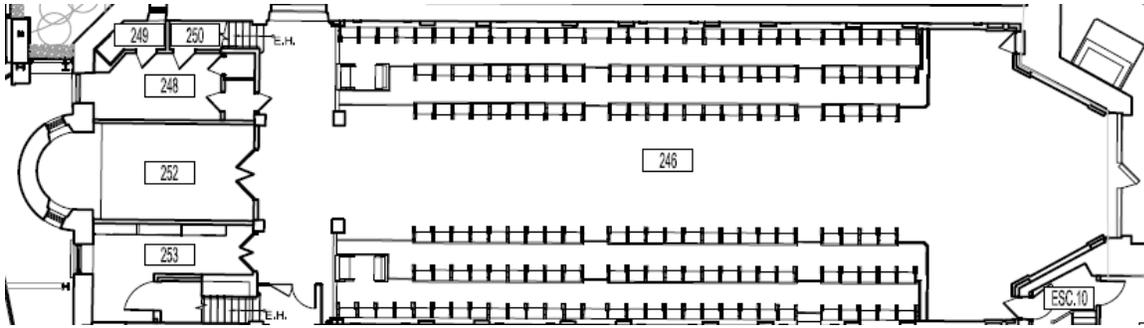
Tél. : 418-780-4800

Courriel : [denisrobitaille@augustines.ca](mailto:denisrobitaille@augustines.ca)

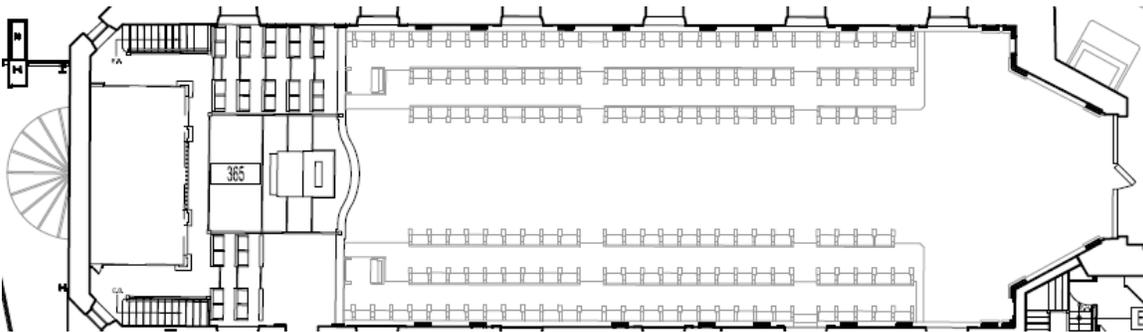


Exemples d'usure

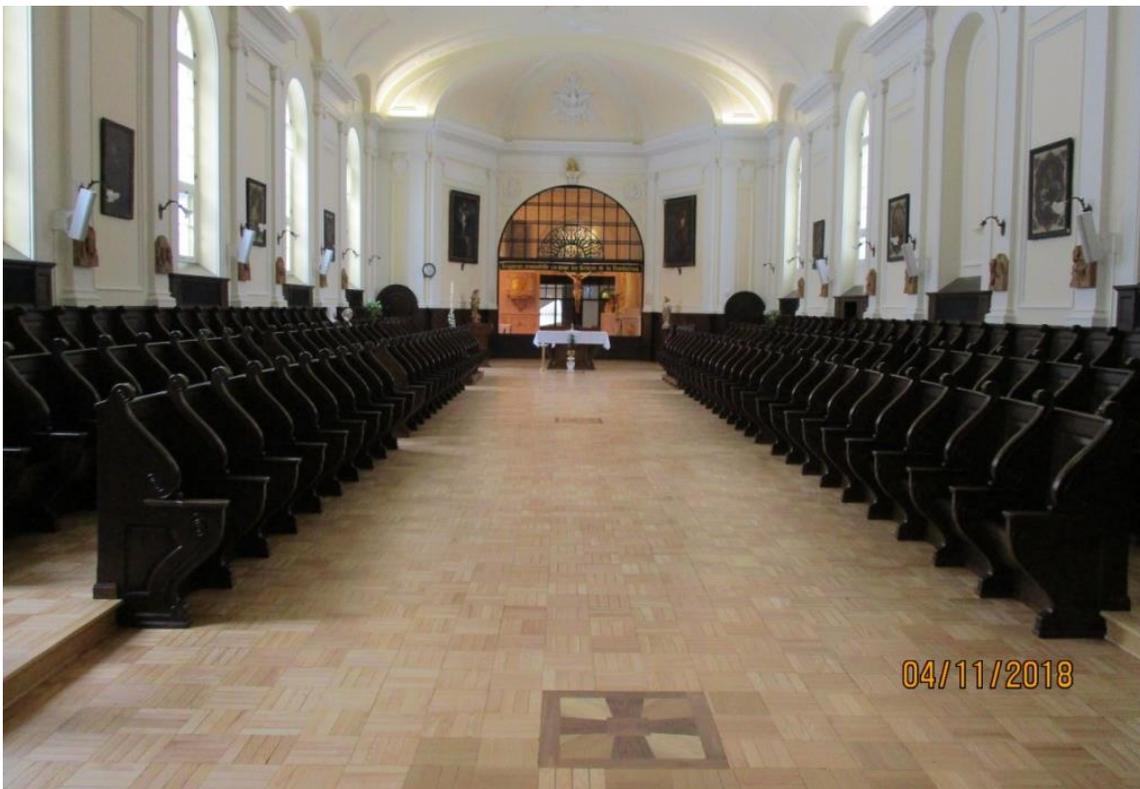




Plancher de la nef



Plancher de la tribune de l'orgue



Parquet du Chœur après les travaux